



T +33(0)390214895

www.coe.int/congress

congress.web@coe.int

Réf. CG-PR 042 (2014)

De jeunes responsables locaux ukrainiens vont discuter de la gouvernance politique locale

Strasbourg, le 30 septembre 2014 – Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe organise un séminaire de formation régional pour de jeunes responsables locaux à Tchernihiv (Ukraine) du 30 septembre au 2 octobre 2014. Ce séminaire s'inscrit dans une série d'ateliers régionaux dont l'objet est de promouvoir une culture de la démocratie au niveau local en sensibilisant les participants aux principes de la démocratie locale et régionale et en développant leur capacité à exercer des responsabilités locales de manière active et compétente.

Le séminaire rassemblera 25 jeunes - responsables locaux d'ONG, membres des sections « jeunesse » de partis politiques, représentants de médias locaux et des élus locaux. Ils seront invités à échanger sur la manière dont ils voient les processus décisionnels au niveau local et la contribution respective des autorités locales et des citoyens à une meilleure prise en compte des besoins de la population.

Nataliya Romanova, Présidente de la Chambre des régions du Congrès, ouvrira le séminaire. D'autres membres du Congrès, dont Liisa Ansala (Finlande), Mairi Evans (Royaume-Uni) et Volodymyr Udovychenko (Ukraine), y participeront également et traiteront de l'application pratique des normes européennes destinées à améliorer la gouvernance politique locale, notamment de la Charte européenne de l'autonomie locale. Ils examineront la situation de l'Ukraine sous cet angle, ainsi que des aspects liés à la participation des citoyens et à la planification conjointe, aux campagnes électorales et à la lutte contre la corruption et les comportements contraires à l'éthique.

Ce séminaire est financé par le Gouvernement du Danemark dans le cadre du projet intitulé « Renforcement des capacités des autorités locales en Ukraine ». Le projet vise à aider l'Ukraine à améliorer la qualité de la gouvernance locale et à établir un cadre juridique national conforme aux normes du Conseil de l'Europe.

Une rencontre avec la presse est prévue le 1er octobre 2014 à 11h30 dans la salle de conférence (8^{ème} étage) du « Park-Hotel Chernihiv » à Chernihiv, Ukraine.

L'Ukraine a ratifié la Charte européenne de l'autonomie locale le 11 septembre 1997 et a signé son Protocole additionnel sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales le 20 octobre 2011. Les pays ayant ratifié la Charte sont liés par ses dispositions. La Charte impose le respect d'un minimum de droits qui constituent le premier socle européen de l'autonomie locale. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe veille au respect de ces principes.

- [Programme](#)
- [Dossier spécial sur le Congrès du Conseil de l'Europe et l'Ukraine](#)

Lieu du séminaire: Chernihiv, "Chernihiv Park_Hotel", Ukraine

Contact sur place :

Svitlana Gryshchenko,

Chargée de projet

Bureau du Conseil de l'Europe à Kyiv

Tel: +380 50 45 23 118

Mobile: +38 096 340 13 83

svitlana.gryshchenko@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC), Présidente de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD)

Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)